



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

**COLLOQUE RÉGIONAL
« LIEU DE SANTÉ SANS TABAC »**

INTERVENTION ASSURANCE MALADIE

SOMMAIRE

01

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS ANTI
TABAC EN FRANCE

02

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

03

MOIS SANS TABAC

04

LES SUBSTITUTS NICOTINIQUES

01

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS ANTI TABAC EN FRANCE

LA LUTTE CONTRE LE TABAC EN FRANCE

Historique

- ✓ **1950** : des études scientifiques montrent que le tabac est toxique
- ✓ **1976** : la loi Veil rend obligatoire la mention « Abus dangereux » sur les paquets de cigarettes, interdit de fumer dans certains lieux publics et réglemente la publicité sur le tabac
- ✓ **1991** : la loi Evin augmente le prix des cigarettes, interdit de fumer dans les locaux à usage collectif et toute publicité des produits du tabac
- ✓ **2007** : la loi interdit de fumer dans tous les lieux qui accueillent du public
- ✓ **2008** : la loi interdit de fumer dans les restaurants, cafés et discothèques
- ✓ **2009** : la loi interdit la vente de tabac aux mineurs
- ✓ **2017** : la loi instaure le paquet neutre, c'est-à-dire standardisé, sans signe distinctif de marque
- ✓ **2018-2020** : le prix du paquet augmente pour atteindre 10 €

LA LOI VEIL DU 9 JUILLET 1976

La loi Veil constitue le premier dispositif législatif relatif à la lutte contre le tabagisme en France :

- Interdiction pour la première fois toute propagande ou publicité, directe ou indirecte, en faveur du tabac,
- Obligation d'inscription de la mention « Abus dangereux » sur les paquets de cigarettes.

→ Stabilisation de la consommation de tabac, jusque-là en augmentation.

LA LOI EVIN DU 10 JANVIER 1991

La loi Évin contre le tabagisme et l'alcoolisme renforce considérablement la loi Veil de 1976 :

- Interdiction de toute publicité,
- Interdiction de fumer dans les lieux collectifs,
- Hausse des prix du tabac,
- Interdiction de vente aux moins de 18 ans...
- L'avertissement « Fumer nuit à votre entourage » apparaît sur les paquets de cigarettes.

→ Baisse de la consommation de tabac de 11% entre 1991 et 1997

LE PLAN CANCER 2003-2007 & STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE 2021-2030

Les plans Cancer sont une suite de plans dont l'objectif est de lutter contre le cancer et d'améliorer la prise en charge des malades

✓ **Le plan cancer 2003-2007 :**

- Faire appliquer l'interdiction de fumer dans les lieux publics, et rendre plus difficile l'accès au tabac.
- Cette dernière mesure implique en particulier « une augmentation significative et régulière du prix de vente du tabac ».

→ Entre 2002 et 2004, le prix du tabac a augmenté d'environ 35%, les ventes de cigarettes ont chuté d'environ 25%

✓ **La montée progressive du prix paquet de cigarettes pour parvenir au coût de 10€**

✓ **La stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030**

- L'un des objectif est de parvenir d'ici 2030 à une génération sans tabac, en jouant sur les prix, en étendant les surfaces sans tabac, en appui avec des campagnes de communication.

L'INCIDENCE DES PRIX SUR LA CONSOMMATION DU TABAC

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'augmentation des prix du tabac est « le moyen le plus efficace de diminuer la consommation ».

Selon l'OMS, la hausse du prix entraîne une diminution du nombre de fumeurs.

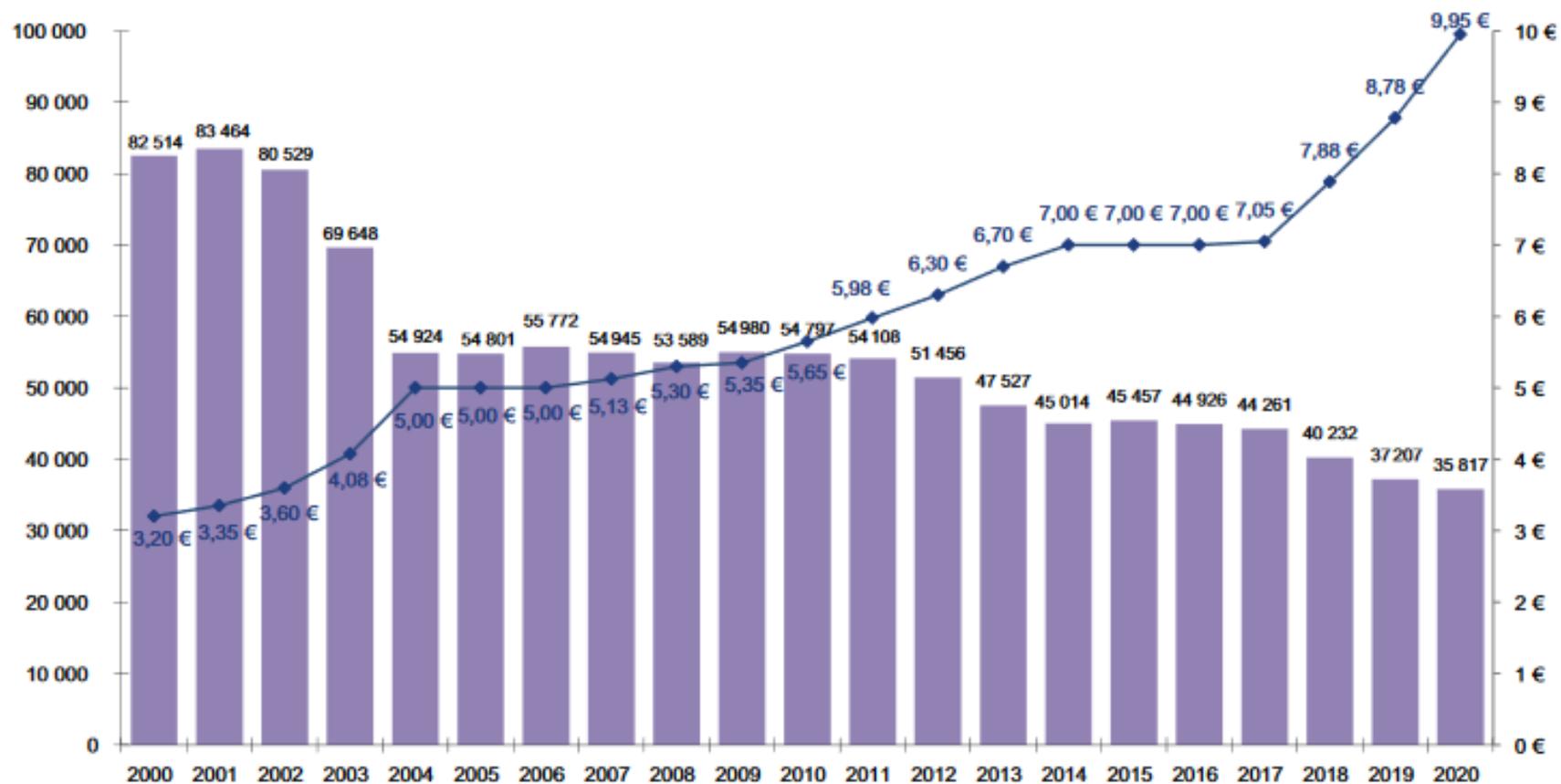
Quant à ceux qui continuent de fumer, ils diminuent leur consommation.

L'augmentation du prix décourage aussi les jeunes de commencer à fumer, et les personnes ayant arrêté de recommencer.

L'OMS estime que, dans les pays riches, une augmentation de 10% des prix du tabac peut réduire la consommation d'environ 4 %.

L'INCIDENCE DES PRIX SUR LA CONSOMMATION DU TABAC

Ventes de cigarettes (en millions d'unités) et prix annuel moyen du paquet de cigarettes de la marque la plus vendue (source : DGDDI-Direction générale des douanes et droits indirects)



02

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

Depuis 1987, la « journée mondiale sans tabac » est une journée internationale qui a lieu chaque année le 31 mai sous l'égide de l'OMS.

Elle s'organise chaque année autour d'un nouveau thème de prévention. Ainsi, par exemple :

- 31 mai 2020 : « Tactiques utilisées par l'industrie du tabac et les industries connexes pour attirer les jeunes générations »
- 31 mai 2021 : « Engagez-vous à arrêter ! »

Les objectifs :

- Alerter le grand public sur les risques et les dangers pour la santé liés au tabagisme
- Mettre en évidence le rôle de l'industrie du tabac
- Mettre l'accent sur le rôle des professionnels de santé dans la lutte antitabac
- Provoquer une prise de conscience globale sur les dangers du tabac pour la santé des consommateurs et de leur entourage

03

MOIS SANS TABAC

MOIS SANS TABAC

Depuis 2016, ce challenge collectif a lieu chaque année au mois de novembre.

- ❑ Cette initiative, première du genre en France, consiste à proposer à tous les fumeurs d'arrêter de fumer ensemble, pendant un mois. En effet, après 30 jours d'abstinence, la dépendance est moins forte et le fumeur a cinq fois plus de chances d'arrêter définitivement.

→ Moi(s) sans tabac - 2 temps forts :

- ❑ **OCTOBRE** : démarrage de la phase d'inscription soutenue par une campagne de télévision, web, mobile et affichage.
- ❑ **NOVEMBRE** : top départ du défi collectif
Pendant un mois, Tabac info service accompagne les fumeurs pour arrêter de fumer. Kit d'aide à l'arrêt, affiches d'encouragement, événements partout en France, application personnalisée, groupes Facebook de soutien ou consultations téléphoniques gratuites avec des tabacologues...

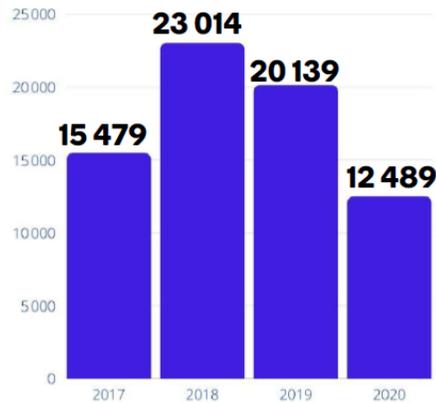
MOIS SANS TABAC EN RÉGION OCCITANIE – 2020

12 489

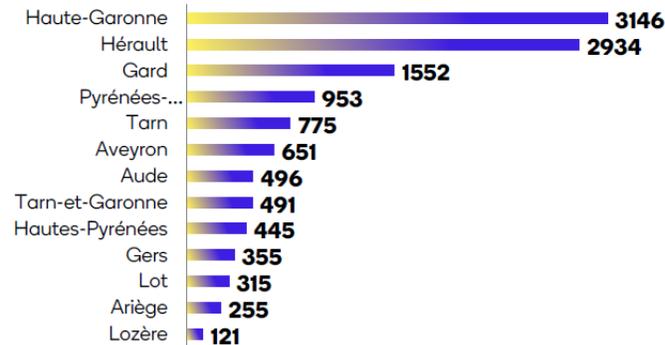
Occitanie

Nombre d'inscrits 2020

Soit **10 %** des inscriptions au niveau national

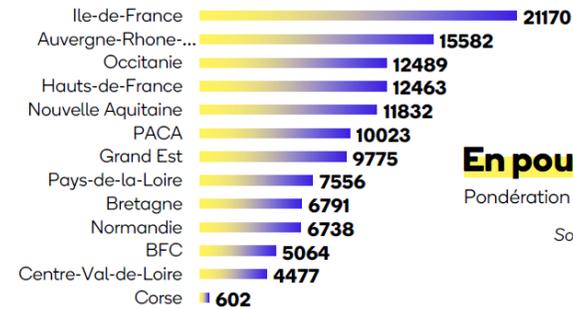


Inscriptions par départements



Par nombre d'inscrits

Source : Santé publique France, 2021



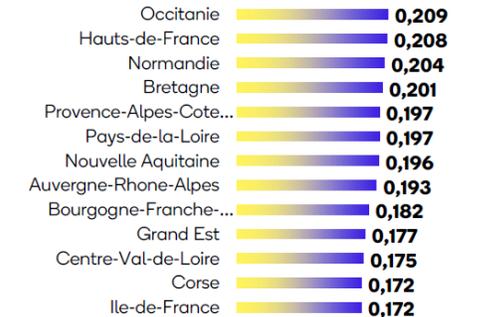
Résultats Occitanie 2020

3^{ème} au nombre total d'inscrits
1^{ère} en pourcentage de la population

En pourcentage de la population

Pondération des inscriptions par le nombre d'habitants en région

Sources : Santé publique France, INSEE



Rappel

Résultats Occitanie 2019

4^{ème} au nombre total d'inscrits
4^{ème} en pourcentage de la population

Les inscriptions au mois sans tabac en Occitanie en 2020 :
10% des inscriptions au niveau national
1^{ère} place en pourcentage de la population

MOIS SANS TABAC EN RÉGION OCCITANIE - 2020

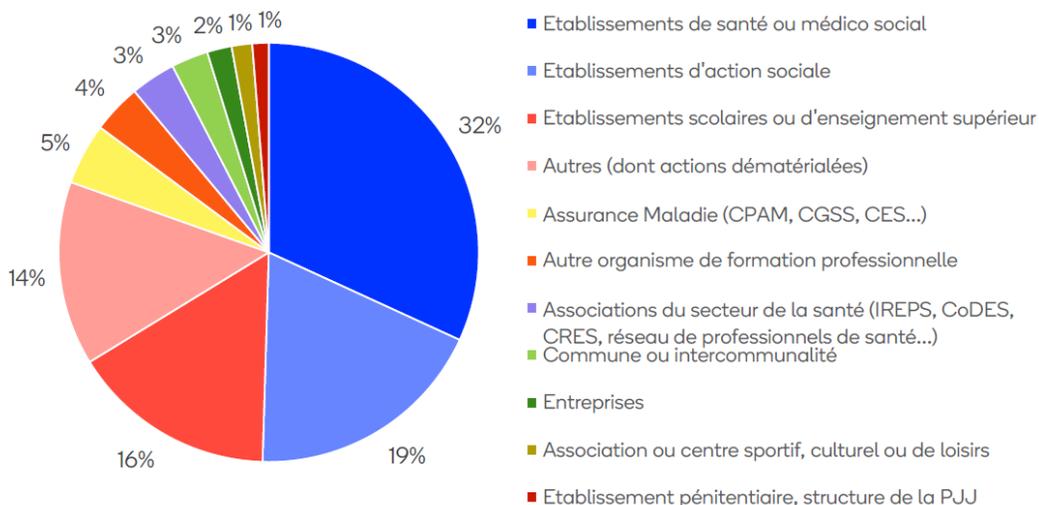
Pour 2020, 43 actions ont été financées par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie pour un total de 281 131 €.

Typologie des actions ayant eu lieu en Occitanie en 2020 (source : OSCARS)

	Type d'action						
	Affichage (papier ou virtuel), stand, distribution de documentation	Consultation individuelle ou collective pour le sevrage tabagique	Réunion d'information, conférence	Atelier collectif (autre que consultation et réunion d'information)	Autre	Manifestation événementielle	Total *
Total *	168	98	79	54	45	14	458

*Une action pouvant être multivariable, les totaux cumulés sont supérieurs à la taille de l'échantillon.

Principaux lieux d'actions*



* Une action pouvant être multi variable, les totaux cumulés sont supérieurs à la taille de l'échantillon

125 140

Personnes sensibilisées
au total en Occitanie

dont

23 125

en actions de terrain

102 015

en actions dématérialisées

Principaux publics ciblés*

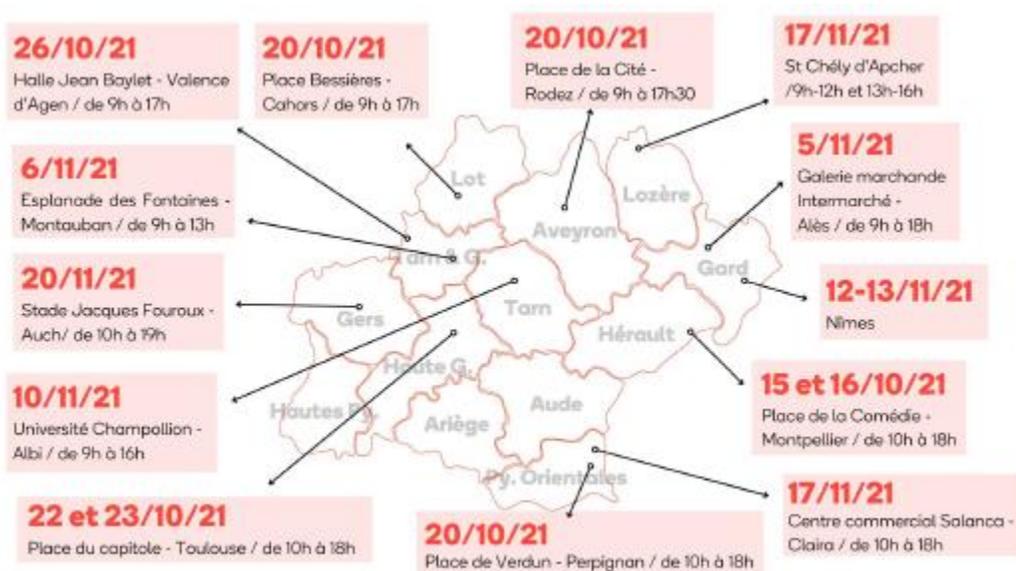
Tout public	110	Personnes handicapées	26
Jeunes (19-25 ans)	81	Chômeurs	23
Salariés et agents	80	Femmes enceintes, femmes allaitantes	17
Hommes	77	Personnes sans domicile fixe	15
Femmes	75	Préadolescents (10-12 ans)	15
Adultes (26-55 ans)	69	Parents	12
Adolescents (13-18 ans)	58	Habitants	12
Personnes de plus de 55 ans	52	Autres	8
Etudiants, apprentis	42	Usagers de drogues	8
Personnes en insertion professionnelle	41	Personnes immigrés	6
Patients	35	Personnes sous-main de justice	5
Personnes en difficultés socio-économique	35	Personnes prostituées	1

* Une action pouvant être multi variable, les totaux cumulés sont supérieurs à la taille de l'échantillon

MOIS SANS TABAC EN RÉGION OCCITANIE - 2021

Pour 2021, 42 actions sont financées par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie pour un total de 244 106 €.

De nombreux dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'arrêt du tabac (consultations de tabacologie, ateliers...) sont prévus sur l'ensemble du territoire, dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.



↳ Le retour des Villages « Mois sans tabac »

Ce dispositif itinérant, ludique et interactif sera présent au mois d'octobre et novembre dans 13 villes de la région.

Des tabacologues seront sur place pour conseiller et proposer une aide adaptée.

D'autres professionnels de santé auront des stands sur des thématiques en lien avec le tabagisme et seront présents pour échanger et répondre aux questions des visiteurs.

04

LES SUBSTITUTS NICOTINIQUES

LA PRESCRIPTION

Les prescripteurs :

- Les médecins
- Les sages-femmes

Extension depuis 2016 :

- les médecins du travail
- les chirurgiens-dentistes
- les infirmiers
- et les masseurs kinésithérapeutes

LA PRISE EN CHARGE

Les substituts nicotiques constituent le traitement médicamenteux recommandé en première intention dans le sevrage tabagique : ils augmentent les chances de réussir à arrêter de fumer de 50 à 70 %.

Le plan « Priorité prévention » et le Programme national de lutte contre le tabagisme

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la prise en charge des traitements de substitution nicotinique a évolué pour passer du forfait d'aide au sevrage de 150 € par an et par assuré social à une prise en charge de droit commun.

Ces traitements sont désormais remboursés sur prescription à 65 % par l'Assurance Maladie.

Les traitements pris en charge pour les assurés sociaux :

- Les patchs
- Les gommes à mâcher
- Les comprimés, les pastilles
- Les sprays buccaux...

Sous condition qu'ils soient inscrits sur la liste des produits remboursables

LES SUBSTITUTS NICOTINIQUES EN OCCITANIE

Consommation de substituts nicotiques (du 01/10/2020 au 30/09/2021)

Source : DCIR (Tous régimes)

Département de résidence du bénéficiaire	Montant remboursé *	Nombre de boîtes *	Nombre de bénéficiaires en moyenne par mois *
Ariège	179 146€	15 614	616
Aude	415 156€	37 081	1 412
Aveyron	282 165€	26 097	951
Gard	620 835€	55 667	2 231
Haute-Garonne	1 201 851€	107 823	4 273
Gers	155 713€	13 758	556
Hérault	1 351 041€	128 858	4 530
Lot	154 333€	13 046	572
Lozère	56 427€	5 048	213
Hautes-Pyrénées	204 897€	18 039	786
Pyrénées-Orientales	389 687€	33 847	1 463
Tarn	376 931€	33 179	1 312
Tarn et Garonne	234 984€	20 569	809
Occitanie	5 623 166 €	508 626	4 496

	Montant remboursé du 01/10/2019 au 30/09/2020
Ariège	171 780,94 €
Aude	413 072,29 €
Aveyron	290 518,27 €
Gard	634 126,41 €
Haute-Garonne	1 188 556,25 €
Gers	145 995,22 €
Hérault	1 360 582,76 €
Lot	185 880,10 €
Lozère	56 586,73 €
Hautes-Pyrénées	201 247,07 €
Pyrénées-Orientales	398 673,02 €
Tarn	370 492,87 €
Tarn-et-Garonne	235 954,11 €
Total Occitanie	5 653 466,04 €

* Inclus: COMPRIMES A SUCER, DISPOSITIFS TRANSDERMIQUE, GOMMES A MACHER, PASTILLES

LES SUBSTITUTS NICOTINIQUES EN OCCITANIE

Evolution des montants remboursés

- Forte évolution des montants remboursés entre 2016 et 2020, particulièrement au cours de l'année 2019 et de la prise en charge à 65% par l'Assurance Maladie (à la place du forfait annuel de 150 €)
- Cette évolution se constate dans quasiment tous les départements d'Occitanie, et tout particulièrement dans la Haute-Garonne et l'Hérault

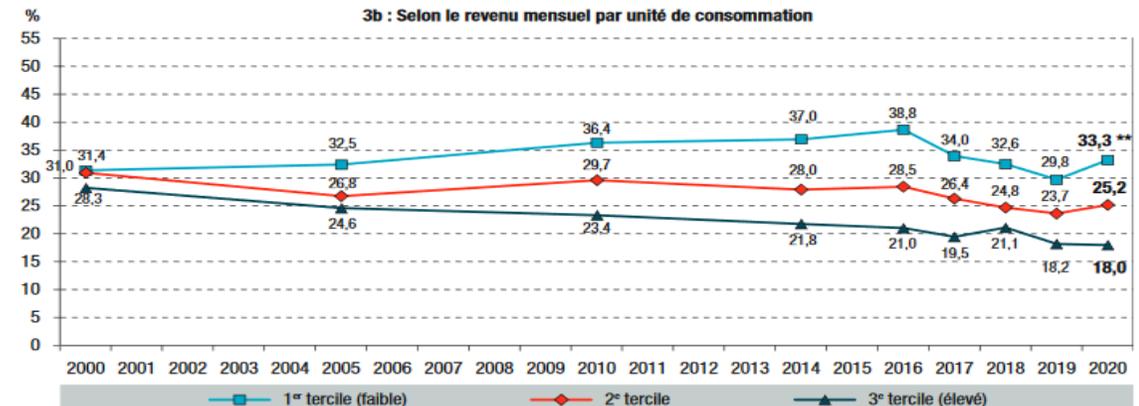
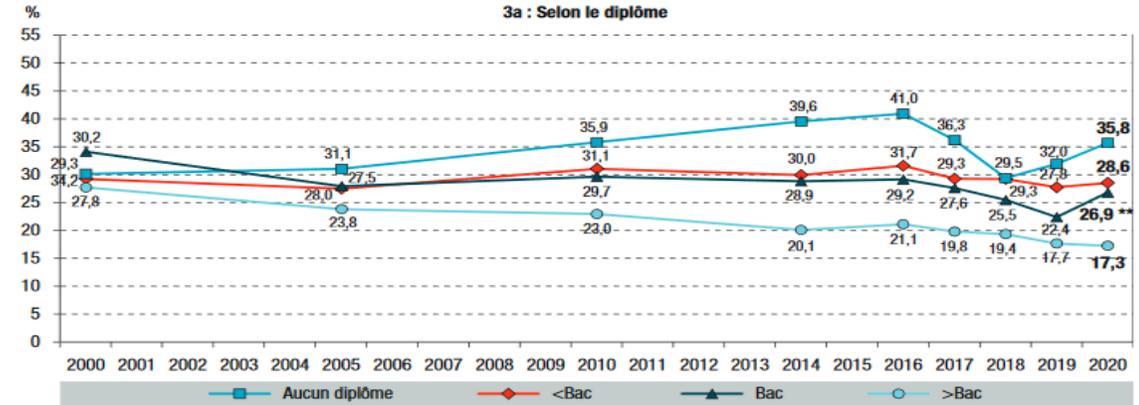
EN CONCLUSION

Le tabagisme quotidien est plus élevé chez les personnes sans diplômes, parmi les personnes ayant les revenus les plus bas et en fonction de la situation professionnelle.

Pour ces populations particulièrement touchées par le tabagisme :

- ➔ les mesures augmentant le prix du tabac ont un impact financier important
- ➔ La prise en charge généralisée des substituts nicotiques est une véritable aide au sevrage. Elle bénéficie aux populations les plus défavorisées et doit permettre d'accélérer la diminution du nombre de fumeurs parmi ces populations.

Prévalence du tabagisme quotidien selon le niveau de diplôme (18-75 ans), le revenu par unité de consommation (18-75 ans) et la situation professionnelle (18-64 ans) en France, évolution 2000-2020



Sources : Baromètres de Santé publique France 2000, 2005, 2010, 2014, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020. Les * indiquent une évolution significative entre 2019 et 2020 : ** p<0,01.

MERCI DE VOTRE ÉCOUTE